



Je favorise mon recrutement grâce à France Travail

Un poste m'intéresse mais je n'ai pas toutes les compétences attendues par l'employeur.



France Travail propose des formations adaptées à chaque situation.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller France Travail ou à contacter le 39 49 pour en bénéficier (service gratuit + prix appel)

Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR)



Public : tout demandeur d'emploi inscrit à France Travail



Durée : jusqu'à 400h



Aide à la formation :

- de 5 à 8€/heure de formation pour l'employeur avec possibilité de dé plafonnement
- la formation peut se dérouler en interne ou en externe



Engagements de l'employeur :

- CDD de 6 à 12 mois
- contrat de professionnalisation en CDD
- être à jour de ses contributions sociales
- ne pas avoir licencié économiquement dans les 12 derniers mois

Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)



Public : tout demandeur d'emploi inscrit à France Travail



Durée : jusqu'à 400h



Aide à la formation :

- le coût de la formation est pris en charge (modalités à voir avec votre conseiller)



Engagements de l'employeur :

- CDI ou CDD de 12 mois et +
- être à jour de ses contributions sociales
- ne pas avoir licencié économiquement dans les 12 derniers mois